



Association des Sinistrés du 21 Septembre 2001

Association Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Ouverture de notre procès à Paris le 24 janvier 2017

Première après midi :

Malheureusement, le son était très mauvais et nous n'avons pas pu tout entendre le premier jour. Des micros manquaient ainsi que des tables pour les avocats des parties civiles.

Présentation des Avocats, des experts, des victimes qui se présenteront à leur date d'audience.

Deuxième jour :

Le son était meilleur et les avocats avaient une table de travail.

Demande de la Défense : Pourquoi juger Total puisque c'est Grande Paroisse ! Total ayant racheté la société Grande Paroisse que depuis 1 an. Sous prétexte que Total est propriétaire que depuis 1 an, ils ne sont pas responsables !!

« **Total ne peut pas être coupable** » C'est dur à entendre !!!

Les défenseurs ont demandés de suite la relaxe dans cette affaire.

Maître Bisseuil a répondu que nous n'étions pas dans des poupées Russes, lorsque nous ouvrons la première poupée Total, une deuxième était Grande Paroisse !

Ont été invoqués :

- Le non respect au niveau des sous-traitants
- Le non respect des règles de sécurité
- Le non respect des formations de sécurité

Les déchets découverts : bois, chiffons et autres découvertes qui n'aurait pas lieu d'être.

Le non respect du stockage des produits : normalement les 500 tonnes en tout auraient du être séparés en 125 tonnes séparés par 2 mètres entre elles, là encore manquement.

Troisième jour :

Plaidoirie du Directeur de Grande Paroisse, éloge envers Serge Biechelin (seul condamné et seul sur le banc des accusés), s'ensuit le Cv de ces Messieurs (moi je, moi je.....)

.../...

275, route de Seysses – Bat A15 – Appart 323
31100 – TOULOUSE

Présidente : pauline.rathqueber@orange.fr – 06.03.39.89.84

Secrétaire : b-aubert@hotmail.fr – 06 .69. 07.44.77

N° Siret 441 948 080 0011 – Code APE : 9499Z

.../...

Le plus douloureux pour les victimes, aussi bien à Toulouse que Paris, fut la plaidoirie de Serge Biechelin, lui-même se sait pas ce qui s'est passé ce 21 septembre 2001 et qui nous a présenté des excuses.....Lui qui se trouvait en congés lors de l'explosion et qui nous dit « Sa compassion » nous victimes blessées, choquées et traumatisées par cette catastrophe !!

« Des aveux qui ont été arrachés au forceps » nous dit la défense (la Police plus habituée aux délinquants).

Un procès qui requière toute notre attention et notre suivi.